

Les Résidences Saint Alexandre recherchent un(e) **CADRE SUPERIEUR(E) DE SANTÉ** pour ses unités d'EHPAD (120 places) et de FOYER/MAS (118 places) à partir de septembre 2024.

PRESENTATION DU POSTE :

Conditions d'exercice :

Temps complet en forfait jours sur la base de 39 heures hebdomadaires (avec repos hebdomadaires fixes samedi/dimanche) et 19 jours de RTT.

CDD de 12 mois évolutif vers un poste permanent.

Expérience : Minimum 2 ans.

Travail en équipe pluridisciplinaire composée de 3 médecins, 1 pharmacien, 6 cadres, de personnel paramédical (kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, diététicienne, psychologue, infirmier), et équipes soignantes.

Rémunération et Avantages sociaux :

- Rémunération selon profil et ancienneté dans le métier sur la base de la grille de rémunération de la fonction publique hospitalière.
- Restauration collective au self de l'établissement pour un coût de 3,90 euros.
- Prestations sociales, culturelles et de loisirs du CGOS à partir de 3 mois d'ancienneté : prestations garde d'enfant, chèques vacances, billetterie, prestations vacances, etc...

Diplômes requis : Diplôme de cadre de santé et titre de cadre supérieur de santé ou équivalent.

MISSIONS DU POSTE :

Le Cadre supérieur de santé coordonne et valide les projets d'unités de soin soumis au Directeur en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins coordonnateurs, cadre d'unités, rééducateurs, psychologue, équipes soignantes, ...) dans le cadre du projet d'établissement.

Il est garant de l'harmonisation, de la coordination et de l'allocation des moyens entre les unités.

Il veille à la mise en oeuvre des projets et assure leur évaluation.



Résidences Saint-Alexandre

14, route de Poitiers

85290 Mortagne-sur-Sèvre

Tél. : 02 51 65 12 30 - Fax : 02 51 65 22 64

contact@residencesmortagne.fr

www.residencesmortagne.fr



Il anime et encadre le personnel de catégorie A en collaboration avec le cadre des unités le cas échéant, afin d'assurer la permanence, la qualité des soins et des accompagnements.

Il s'assure de la politique d'admission fixée par la direction.

Il coordonne la politique de recrutement et procède aux entretiens de recrutements.

Il se tient informé du fonctionnement des unités, gère ces unités en l'absence des cadres.

Il participe aux astreintes avec les cadres.

Il participe à la coordination et à l'évaluation des formations réalisées au sein de l'établissement.

Fiche de poste disponible sur demande.

CONTACT :

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Madame la Directrice des Résidences Saint-Alexandre soit par mail à : contact@residencesmortagne.fr
soit par voie postale à l'adresse suivante : 14, Route de Poitiers – 85290 Mortagne-sur-Sèvre.



Résidences Saint-Alexandre

14, route de Poitiers

85290 Mortagne-sur-Sèvre

Tél. : 02 51 65 12 30 - Fax : 02 51 65 22 64

contact@residencesmortagne.fr

www.residencesmortagne.fr

